

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 7 juillet 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY – Immeuble L'Européen – 1 promenade Jean Rostand – Salle d'audience G – 7^{ème} étage – Hall A – 93000 BOBIGNY

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **VILLEMOMBLE (93250)**

129 Boulevard d'Aulnay

Cadastré **section A numéro 121**, pour une contenance de 4.469 m²

LOT NUMÉRO DIX-SEPT (17) : Un **APPARTEMENT** de 4 pièces principales d'une superficie de 80,06 m² comprenant : entrée et couloir de distribution, cuisine, salle à manger, salon séparé, WC, salle de bains, deux chambres dont l'une donnant accès à une loggia

LOT NUMÉRO QUATRE (4) : Au rez-de-chaussée du bâtiment A, un **CELLIER**

LOT NUMÉRO SOIXANTE NEUF (69) : Au rez-de-chaussée du bâtiment C un **GARAGE**

Les lieux sont inoccupés.

Cette vente est poursuivie à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 129 BOULEVARD D'AULNAY - 93250 VILLEMOMBLE**, représenté par son syndic en exercice, la **SOCIÉTÉ DE GÉRANCE RICHELIEU**, société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 660.000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 602 057 762, dont le siège social est sis 10, boulevard de l'Ouest – 93340 LE RAINCY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, en qualité de créancier poursuivant, dûment habilité à poursuivre la vente suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mars 2024 – Résolutions n° 4, 5 et 6 représenté par Maître Myriam CALESTROUPAT, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 30.000 €
(TRENTE MILLE EUROS)

(outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine Saint-Denis.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre ou caution bancaire irrévocable

Fait et rédigé à MONTREUIL, le 11 mai 2026 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître Myriam CALESTROUPAT, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis, Avocat Associé de la SCP CALESTROUPAT - THOMAS & Associés, 8 ter Boulevard Henri Barbusse - 93100 MONTREUIL – Tél. 01.48.58.17.06 - cabinet@fgtavocats.com, Avocat poursuivant

▶ À Maître Martin ISAL, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 1 rue du Donjon - 94300 VINCENNES, TEL 01.89.38.50.89

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où le cahier des conditions de vente peut être consulté (N° RG 26/00509)

▶ Sur les sites : www.licitor.com ; www.avoventes.fr

La visite aura lieu sur place le vendredi 26 juin 2026 de 15h à 16h